LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 31 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

La grippe vient de reparaître à Paris.

Sir Richard Cartwright était hier à Montréal.

Léda Lamontagne va être transférée au pénitencier de Kingston.

La diphtérie fait de grands ravages aux îles françaises de St Pierre de Miquelon.

On estime à 134,600,000 de francs la valeur du tabac consommé en France en 1890.

Les dernières dépêches annoncent que les relations tendues entre les États Unis et le Chili pourraient conduire à la guerre.

Le chancelier de l'échiquier en Angleterre annonce que la dette publique a été réduite de £23,000,000 pendant les cinq dernières années.

L'excitation politique augmente tous les jours en Irlande. M. John Dillon a été lapidé dans les rues de Cork par une foule furieuse.

Le correspondant romain du CHRONICLE de Londres dit : "La France a donné au Vatican l'assurance que si l'archevêque d'Aix est condamné, il sera gracié immédiatement."

On parle d'un voyage que ferait prochainement le roi Humbert à St Pétersbourg, pour y conclure un mariage entre le prince de Naples et l'une des filles ou nièces du czar.

Cork a été le théâtre hier de rencontres sanglantes entre les factions irlandaises. Après quelques alternatives de revers et de succès, les Parnellistes ont eu finalement le dessous.

Par 264 voix contre 205, la chambre française a voté une proposition de loi ayant pour objet de rendre les directeurs des compagnies de chemins de fer responsables des nombreux accidents, qui se sont produits récemment sur leurs lignes.

La petite ville de Connaut (Ohio) a été dévasté par un désastreux cyclone. Trente maisons, y compris d'importantes manufactures et usines, ont été partiellement détruites. On ne signale pas d'accidents de personnes ; mais les dégâts matériels sont évalués à plus de $100,000.

De terribles tremblements de terre ont eu lieu sur la côte méridionale de Niphon, l'île principale du Japon. Les villes d'Osaka et de Kobe, le faubourg de Fiogo, ont particulièrement souffert. Des centaines de maisons ont été détruites, mais on ne connait pas encore le nombre des victimes, toutes les lignes télégraphiques ayant été anéanties.

Le sénat français a voté jeudi l'urgence pour la discussion de la question des droits sur les viandes salées. M. Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, a donné lecture de plusieurs rapports établissant qu'il n'y a pas de trichinose dans la Grande-Bretagne et en Belgique, qui importent sans entraves le porc américain. L'existence de cette maladie en Allemagne provient donc, a dit M. Roche, des porcs indigènes. Le ministre a déclaré que tous les corps savants avaient reconnu l'innocuité des viandes américaines, et que l'importation de ces viandes en France serait un véritable bienfait pour les classes ouvrières. Il est plus nécessaire de se mettre en garde contre les viandes allemandes entrant en France en franchise. Et de plus, a ajouté M. Roche, malgré l'interdiction qui frappe les viandes, elles entrent aujourd'hui en France par des voies détournées.

Divers sénateurs ayant pris la parole pour et contre le projet de loi, le gouvernement a demandé qu'il fût voté, en disant que la réclamation des Etats-Unis était légitime et que la France devrait y faire droit dans l'intérêt du commerce des deux pays.

L'urgence ayant été votée par 179 voix contre 64, le sénat a entamé la discussion des articles du projet de loi.

AUTOUR DE LA CRISE

Nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui, en commençant nos commentaires sur la situation politique, que de citer l'opinion exprimée par LE CANADIEN d'hier, qui démontre la véritable position prise par M. Chapleau.

Voici ce que dit M Tarte :

" Ce serait une erreur de croire que M Chapleau a démissionné à propos d'une simple question de portefeuille. Le différend a des causes plus sérieuses, mais qui ne sont peut être pas sans remède.

Les insolences de l'EMPIRE et les menaces déguisées de la GAZETTE de Montréal ont contribué pour beaucoup à la crise actuelle.

L'élément canadien-français dans le parti conservateur ne consentira pas à être dominé et mis en tutelle par ses alliés des autres provinces.

D'après ce que nous comprenons, M Chapleau n'est pas personnellement en cause dans cette circonstance.

Il est trop tôt, en tout cas, pour porter un jugement final.

La situation est tellement précaire au point de vue de notre crédit comme race, qu'il importe de la peser dans la balance d'un patriotisme éclairé et qui sache s'élever au-dessus des vulgaires ambitions."

Il est vraiment regrettable de voir certains journaux de Québec, —pas tous Dieu merci,—ne pas pouvoir secouer le joug que leur impose l'esprit de parti, suffisamment, pour envisager une situation importante et critique comme elle le mérite.

En effet, ce n'est plus une question de parti dont il s'agit présentement. C'est encore moins une question personnelle à M. Chapleau.

C'est le prestige, c'est l'influence, c'est l'avenir de la race française que l'on veut diminuer.

Il ne s'agit pas d'exiger que M. Chapleau soit fait ministre des chemins de fer Pas du tout. Nous demandons simplement que la province de Québec ne soit pas complètement mise de côté, dans la distribution des ministères publics, pour satisfaire une minorité fougueuse de sectaires, ennemis de notre race.

Il ne faut pas que les libéraux s'imaginent, que si le gouvernement est renversé par la retraite de M Chapleau, pour les raisons que nous avons justement données, que l'avénement de M. Laurier ne sera pas entouré de difficultés sérieuses. Oui certainement, mais pour être juste il faut admettre, qu'à l'heure qu'il est, l'animosité contre nous dans le parti grit d'Ontario est moins répandue que chez les tories, mais elle existe tout de même. Pour en être convaincu, on a qu'à considérer l'attitude du GLOBE à l'égard de M Mercier. Il n'y a peut-être pas un journal conservateur français qui se soit montré plus violent ou plus injuste à l'endroit du gouvernement de Québec. Le GLOBE a fait cela pour plaire à sa clientèle.

Donc, il existe des deux côtés des fanatiques, avec cette seule différence que, M. Laurier tient les siens en échec et ceux de M. Abbott se sont emparés de lui.

Si la province de Québec unanimement exige qu'on lui accorde la place qui lui est due dans la Confédération, M. Abbott ne peut pas alléguer comme prétexte de son refus: Qu'une bonne moitié de la population française se montre indifférente. De même que dans le parti de M. Laurier la position se trouvera également tranchée Tout le monde sait que lors de l'avénement de M. Abbott, M. Chapleau désirait la reconstruction immédiate du cabinet. On a cru d'un autre côté qu'il valait mieux finir la session avec le personnel déjà en place. M Chapleau désirait un changement, afin de faire accorder à sa province, au moins un ministère dont le titulaire aurait une influence marquée dans la direction du parti. Cela était très raisonnable à tous les points de vue et en bonne et saine politique, il est impossible qu'il en soit autrement, même dans l'intérêt des provinces anglaises.

M. Abbott l'a également compris et a fait une promesse à M. Chapleau que la demande de Québec serait exécutée lors du remaniement général. On se rappelle que le Sécretaire d'Etat a tenu pour l'exécution immédiate de ce programme ; (on voit bien aujourd'hui qu'il avait raison), et ce n'est qu'à la sollicitation de Sir John Thompson qu'il a consenti à l'ajournement de la réorganisation.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui ?

M. Abbott, se croit dans l'impossibilité de remplir ses engagements vis à vis de la province de Québec et de racheter sa parole, parceque le MAIL et la secte que ce journal représente s'opposent énergiquement au système d'équilibre dans le gouvernement du Canada.

M. Tarte a donc bien raison de dire que M. Chapleau ne lutte pas pour un portefeuille, mais bien pour un principe. Son action devrait être généreusement appuyée par toute la presse française du Canada.

Parcequ'il lutte pour nous, pour la province, pour la bonne entente et pour l'intérêt général. Il lui est impossible de se rendre au désir du premier ministre et de consentir à maintenir le parti conservateur au pouvoir, en faisant à Québec une place d'infériorité dans le pays. Si le gouvernement doit être renversé, qu'il le soit, mais que les principes soient affirmés.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres, M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre Rien n'a encore transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la difficulté Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie, M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Les RUSSES A BREST.

Le Tsar Rentre en Russie.

Inondations en France.

Les Etats-Unis et le Chili.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LES INONDATIONS EN FRANCE

PARIS, 31 oct.—Les pluies continuent en France. A Perpignan, le débordement du Tet a démoli l'aqueduc qui fournit de l'eau à la ville. La vallée du Tet est menacée de sérieux ravages par les cours d'eau, qui descendent des montagnes. A Narbonne, la circulation est interrompue sur la voie ferrée.

LE TSAR RENTRE EN RUSSIE

COPENHAGUE, 31 oct.—L'empereur et l'impératrice de Russie, avec leur suite, qui étaient en villégiature au château de Fredensborg, se sont embarqués jeudi sur le yacht impérial l'ETOILE POLAIRE, pour se rendre à Dantsick, d'où ils iront par chemin de fer à Livadia (Crimée), en passant par Varsovie. Le tsar et la tsarine sont accompagnés par le roi et la reine de Danemark et la princesse de Galles, qui se rendent à Livadia, pour assister à la célébration des noces d'argent des souverains russes.

On remarquera qu'une fois de plus le tsar rentre en Russie sans passer par Berlin.

LES RUSSES A BREST

PARIS, 31 oct.—Un télégramme de Brest rapporte que les élèves du lycée se sont rendus à bord du croiseur russe MININE, actuellement en rade ; ils ont remis au commandant une statuette en bronze représentant un officier français l'épée à la main, à côté du drapeau tricolore. C'est un cadeau destiné au tsarévitch de la part des élèves du lycée. Sur le piédestal de la statuette se trouvent gravés les mots significatifs : " Quand on voudra ". Plusieurs discours exprimant l'amitié de la France pour la Russie, ont été prononcés, et les élèves se sont retirés aux cris de (Vive le tsar ! Vive la Russie !)

Dans la soirée le maire de Brest a donné un banquet en l'honneur des officiers russes. La fête a été très belle. Au nombre des personnes présentes à ce banquet se trouvait l'amiral Gervais, commandant la division cuirassée du Nord.

Des toasts ont été portés et accueillis avec grand enthousiasme par les officiers français et russes. La population a fait une ovation aux officiers russes, quand ils sont sortis de la salle où se donnait le banquet.

AMERIQUE

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

WASHINGTON, 31 oct.—Aussitôt que la dépêche de M. Egan a été soumise au président Harrison, jeudi après-midi, des messagers étaient envoyés au secrétaire Blaine et au secrétaire Tracy, les mandant à la Maison Blanche. Les secrétaires répondirent immédiatement à l'invitation du président, M. Blaine venant de sa résidence, et M. Tracy du département de la marine. Un peu après 6 heures du soir, un compte-rendu officiel du contenu de la dépêche du ministre Egan a été remis au public. En voici le texte :

Le département d'Etat a reçu ce matin du ministre Egan un télégramme daté de Santiago, 28 octobre, dans lequel il donne ce qui suit comme la réponse du gouvernement chilien au télégramme du président en date du 23, demandant réparation pour le meurtre récent de matelots américains dans les rues de Valparaiso.

Le ministre des affaires étrangères répond que le gouvernement des Etats-Unis formule des demandes et avance des menaces qui, sans être rejetées avec acrimonie, ne sont pas acceptables et ne sauraient être acceptées ni dans le cas présent ni dans aucun autre de même nature. Il ne doute pas de la sincérité, de la droiture ou de l'habileté de l'enquête faite à bord du *Baltimore* ; mais il ne reconnait pas d'autre jurisdiction, ni d'autre autorité que celle de son propre pays pour juger et punir les coupables en territoire chilien. Il dit que les autorités administratives et judiciaires ont fait une enquête ; qu'une enquête judiciaire, aux termes de la loi chilienne est secrète, et que le temps n'est pas venu d'en faire connaître le résultat Quand le moment sera arrivé, il communiquera le résultat, bien qu'il ne reconnaisse aucune autorité compétente pour juger des causes criminelles que celles établies par le peuple chilien. Jusqu'à ce que soit venu le moment de révéler le résultat de l'enquête, il ne peut pas admettre que les désordres de Valparaiso ou le silence de son département puissent être considérés comme un indice de dispositions peu sympathiques, envers le gouvernement des Etats-Unis, capables de mettre en péril les relations amicales entre les deux pays.

Jusqu'à l'heure où ce document a été rendu public, il n'y avait pas été fait de réponse. Quelle sera la nature de la réplique du secrétaire Blaine, c'est matière à conjecture. La supposition la plus plausible est que les suggestions contenues courtoisement et diplomatiquement dans la dépêche du sous-secrétaire Wharton, à savoir que ce gouvernement ne doute pas qu'il ne soit fait une enquête et une réparation accordée, seront renouvelées sous forme d'une énergique et formel e demande d'une immédiate assurance de mesures convenables de la part de la junte, avec la déclaration que si cette assurance n'est pas donnée, le ministre Egan prendra passage sur le BALTIMORE pour revenir aux Etats Unis, ce qui rompra les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Chili.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 30 oct.—Il y a actuellement deux cas de petite vérole au faubourg St Jean.

Neuf cas de diphthérie ont été signalés au bureau d'hygiène depuis lundi matin, et huit maisons ont été désinfectées, ce qui laisserait encore vingt et un cas de diphthérie signalés au bureau.

Il ne reste plus que trois cas de fièvre scarlatine et deux cas de fievre typhoïde.

—Hier un garçon de quinze ans, du nom de Alfred Healy, qui vient d'arriver à Sherbrooke pour purger une condamnation de cinq ans à l'école de réforme, qu'il s'est attirée en volant des lettres enregistrées dans la boîte du CANADIEN au bureau de poste de Québec, a fait devant le magistrat Rioux, une déclaration assermentée au sujet du vol chez M. Pinault, avocat. Il a avoué que les auteurs de cette effraction, commise dans la nuit du 1er octobre, étaient deux de ses petits compagnons et lui même.

Il déclare qu'ils sont entrés dans le bureau de M. Pinault dans le but d'y trouver de l'argent, mais qu'ils n'ont pu réussir à mettre la main sur un seul sou.

—Comme le train express de l'Intercolonial venant d'Halifax passait hier matin entre les stations St Charles et St Michel de Bellechasse, le corps d'un homme fut vu gisant sur la voie ferrée.

Le convoi fut arrêté et les employés constatèrent que c'était un colporteur arabe que l'on suppose avoir été frappé par un train de fret. Par une large entaille qu'il porte à la tête, l'on croit qu'il est tombé sur les rails et que la mort a été instantanée. Dans sa poche l'on a trouvé une carte de poste à l'adresse de L. Altner 48 rue St-Charles, Québec.

Le défunt était généralement connu comme employé de Vienneberg et Cie. marchands de la rue Henderson. Une enquête sera tenue par le coroner.

—Les libéraux de l'Ile du Prince Edouard viennent de présenter à leur chef, l'hon. L. H. Davies, M. P., de Charlottetown, une magnifique montre en or de la valeur de $290, en reconnaissance de ses services au pays durant l'investigation des scandales à Ottawa.

—Samedi dernier, à Rimouski, une pauvre femme, n'ayant pour toute richesse qu'un bon mari canadien et sa fécondité, donnait le jour à trois enfants : deux garçons et une fille, qui n'ont vécu que quelques heures, durant lesquelles le Dr Gauvreau les a ondoyés. Dimanche, après les vêpres, ils ont été portés en terre avec solennité.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 30 oct.—Il est rumeur que l'hon. M. Chapleau a accepté la présidence du Conseil à Ottawa, et que l'hon. Alderic Ouimet aurait le portefeuille de ministre des travaux publics.

Un conservateur bien connu de Montréal, trouve invraisemblable que M. Chapleau accepte une position qui ne donne pas de patronage.

" J'ai entendu dire, poursuit-il, que M. Chapleau a accepté le portefeuille de ministre des douanes ; que l'hon. M. Bowell qui était à la tête de ce département, deviendrait ministre des chemins de fer et que la place de secrétaire d'Etat serait donnée à M. Ouimet.

—On annonce aujourd'hui, que M. J. H. Ostigny, gérant de la banque d'Hochelaga, a Joliette, vient de donner sa démission qui a été acceptée par les directeurs.

—M. Raymond Préfontaine, dit que la ville demandera le droit de se charger du nettoyage des trottoirs en hiver, à la prochaine session de la législature de Québec.

Il faut aller à la législature, afin d'obtenir le droit d'imposer une taxe pour cette entreprise municipale.

—Il y a eu une réunion importante d'épiciers, hier, dans une des salles du Windsor. Il y avait une députation d'épiciers de gros de Toronto, composée de MM. William Ince ex-président du bureau de commerce de Toronto, Hugh Blain, vice-président de ce corps ; W. W. Gallard, de Hamilton ; Geo. Merritt, de London, et Geo. Watt, de Brantford.

La réunion a été présidée par M. Hébert, président de la corporation des épiciers de Montréal. Les membres de la presse n'ont pas été admis aux délibérations, mais la nouvelle a transpiré que la question des sucres a occupé une partie de la séance. Il a aussi été question des conditions exigées pour devenir membre de la corporation et des qualités que doivent offrir ceux qui demandent à s'y faire admettre. Les délégués ont produit une circulaire renfermant leurs conclusions ; elle sera envoyée à toutes les corporations locales dans tout le Canada pour obtenir leur approbation,

Les délégués de Toronto sont repartis hier soir pour l'Ouest.

LES EPOUX DE MARY

Un bien singulier mariage vient d'être célébré à Buchanan (Michigan). Une femme du nom de Mary Matchett vient de se remarier, en cinquièmes noces, avec son premier mari.

La carrière matrimoniale de Mary, qui n'a que trente six ans et qui est grand'mère depuis quatre ans, est des plus curieuses. A l'âge de seize ans, Mary s'est mariée pour la première fois avec un nommé George Schweariner. Ils ont eu une fille, mais ils ont divorcer peu après et Schweariner est allé chercher fortune au Colorado, tandis que sa femme se remariait avec un nommé L. J. Sherwood. Celui-ci étant mort après quelques mois de mariage, Mary s'est bientôt marié pour la troisième fois avec un nommé George Thompson, qui était alors caissier dans une banque de Buchanan. Thompson, ayant commis des détournements, a été envoyé au pénitencier de l'Etat et sa femme en a profité pour se faire divorcer. Mais Thompson n'était pas plus tôt sorti de prison, que Mary se remariait avec lui. Or, il y a environ un an, Thompson a disparu et sa femme a obtenu ces jours derniers un second divorce.

Cependant le premier époux de Mary, George Schweariner, ayant fait fortune dans les mines du Colorado, est revenu récemment à Buchanan, et, comme nous l'avons dit, son ancienne femme vient de se remarier avec lui. Détail à noter, le lendemain même du jour où elle a obtenu le divorce, Mary recevait de l'argent et une lettre de Thompson, datée de San Francisco et par laquelle il lui annonçait qu'il se disposait à retourner auprès d'elle dans quelques jours.

L'INSTITUT PASTEUR

Le docteur Paul Gibier, directeur de l'Institut Pasteur, à New York, publie le compte-rendu suivant des inoculations préventives de la rage pratiquées à l'Institut pendant les six premiers mois de la deuxième année de sa fondation, c'est-à-dire du 18 février dernier au 18 août :

" Le nombre des personnes qui, ayant été mordues par des chiens, par des chats ou autres animaux, se sont présentées à l'institut pour se faire traiter, a été de 415, qui se répartissent en deux catégories. La première comprend 345 personnes, dans lesquelles il a été démontré que les animaux qui les avaient attaquées n'étaient pas enragés. Ces personnes ont été en conséquence renvoyées chez elles après avoir été soignées pour leurs blessures pendant le temps nécessaire. La seconde catégorie se compose de 70 personnes auxquelles on a appliqué le traitement antirabique, l'existence de la rage chez les animaux qui les avaient mordues ayant été prouvée par leur autopsie ou par des expériences scientifiques, et, dans plusieurs cas, par la mort d'autres personnes ou animaux mordus par le même chien. Les indigents ont été soignés gratuitement. Les personnes traitées sont venues de quinze Etats ou territoires différents, et une du Mexique, et une autre des Antilles.

" Décès causé par la rage après le traitement : Miram Adams, âgé de cinq ans, de South Farmingham (Massachusetts). Mordu le 14 juillet dernier dans dix neuf endroits par un chien reconnu enragé. Traité du 15 juillet au 1er août. Les symptômes de la rage se sont manifestés six jours plus tard et le décès a eu lieu le 9 août. Trois autres personnes, dont deux sœurs du défunt, et un homme, mordus par le même chien et ayant suivi le même traitement, sont actuellement en bonne santé. Le décès de Miram Adams est jusqu'à présent le seul causé par la rage parmi les 255 personnes traitées à l'institut."

LE JOUR DES MORTS

Quand le doux rossignol a quitté nos bocages
Quand le ciel gris d'automne amassant ses (nuages,
Prépare le linceul que l'hiver doit jeter
Sur les champs refroidis, il est un jour aus- (tère,
Ou nos cœurs oubliant les soucis de cette (terre
Sur ceux qui ne sont plus, aiment à méditer. (CRÉMAGIE).

C'est le jour des morts : ce jour-là l'Eglise s'associant à la douleur de ses enfants, quitte ses habits de fête, qui le jour auparavant ornaient le temple, et se revêt d'habits de deuil.

Le peuple toujours fidèle au son de la cloche, se rend au temple pour implorer la clémence du ciel sur les trépassés. Après le Saint Sacrifice, chacun aime à revoir la place qu'occupent les restes mortels de leurs parents. Le cimetière ce jour-là prend un aspect triste et morne, l'automne a jonché la terre de la dépouille des arbres et la mourante fleur semble se ranimer au vent de la prière.

Des croix et des monuments funèbres, l'un placé sous un saule pleureur, l'autre sous un grand chêne indiquent que là repose un parent, un ami ou une mère chère. Cette mère, enlevée à la fleur de l'âge laissait deux orphelins ; et avant de rendre le dernier soupir les recommandait à Dieu, aujourd'hui cet objet de nos jeunes tendresses dans son étroit cercueil n'a plus d'autres caresses que le toucher des vers qui rongent ses os. Peut être la bonté maternelle a-t-elle été jusqu'à la faiblesse et peut être souffre-t-elle ?

Aujourd'hui elle semble nous dire " Aie pitié de moi, mon enfant, car la main du Seigneur m'a touchée à l'improviste ".

Un peu plus loin sous une croix funèbre gît un ami, un confrère peut-être enlevé à la fleur de l'âge, ayant devant lui un brillant avenir, et maintenant tous ces brillants succès, ces illusions de l'avenir sont descendus avec lui dans le tombeau. Il semble nous dire "aujourd'hui a été mon tour de comparaître devant le tribunal du Juge Suprême, peut-être demain ce sera le tien Insensé que tu es, tu te promets de longs jours, et tu fais des projets d'avenir sans s'occuper que la mort peut t'enlever d'un moment à l'autre. Réfléchis et pense à moi, je t'ai servi d'exemple Jeune homme plein d'avenir, dans un seul jour, la mort impitoyable a tout détruit. Si mon exemple peut être utile, j'aurai au moins une consolation, celle d'avoir sauvé un ami "

E. B.

MESDAMES.

Aujourd'hui et demain, j'offrirai 20 Capelines à un prix très réduit.

Aussi bas que la moitié de leur valeur.

Et pas UNE d'elle à moins de 25 pour cent.

Les Capelines sont presque toutes pour de petites tailles.

Presque toutes de 34 pouces.

Quiconque pourra trouver sa mesure, fera une bonne affaire.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.
Toronto B. & M. Co's.
Dominion.
Carling's.
Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Cet Espace est reserve pour

JOHN CASEY.

ISLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

AVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

Patrocle No. 2880 (1787).

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile on the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office Campau Building, and on conferring with conductor of the train, be set down at the door.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

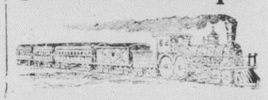

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est, Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P. M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers

Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi, à un prix revenant environ à 50 cts. B. F. BOMPLUS & Co., Pharm. C. de Pr., Montréal.

TAPIS

—CHEZ—

THOMAS LIGHTBOURN

66 & 68 Rue Sparks

Sont destinés à être vendus vite en conséquence l'intelligent acheteur trouvera une bonne occasion, obtient le meilleur des bonnes marchandises.

Le prix de nos Tapis-Tapisseries reçus, sont les suivants :

23cts. 39
29cts. 44
31cts. 47
52cts. 68
59cts. 74
63cts. 82

Tapis de Laine,
Tapis de Velours,
Tapis de Brux
Tapis Carres Art
Toiles Cirees,
Rugs

Et un Immense Assortiment

Nattes et Paillasson

Paillassons avec Baguettes en bois ... cés sur les escaliers extérieurs ... en largeur unie ou de fantaisie 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Lig

Avant dix-huit cent c huit,
J étais un Palmerston
Et quand Seward pro
Les droits de l'Angle

Chapeaux de Feutre en Noi
Chapeaux de Feutre en Bru
Chapeaux de Feutre de tou
Meilleur Marche de la Ville

Fier de notre Reine et pays,
Nos volontaires, com hommes,
L'arme sur l'épaule, s' jour et nuit
Pour un autre Lundy

Oiseaux de toutes Nuanc
Oiseaux de toutes Crosse
Oiseaux Magnifiques,
De Paradis.

Nous avons des soldat forts,
Nous avons des soldat braves,
Dont les services à l'
Valent des millions d

Rubans de toutes largeu
Des patrons aussi,
Rubans d'or et d'argent
Tous nouveaux complets

Pourquoi alors Monsie
En dehors de ses att officielles,
Demande la résignati
Brave 'Anderson' auj

Manteaux de tous prix,
Ulsters bon marche,
Circulaires et
Dolmans Uniques.

Et pourquoi le Quar siem,
Perdrait ce vaillant
Est ce parceque, lui,
Veut jouer au double

Corsets et Cants
Toujours aussi bon marc
Rien de trop cher
Au Magasin de Woodcock

312, 314, 316 &

Rue Wellin

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE